

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**28 Août 2024**

**N° 1**

**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser**

## **S** **MMMAIRE**

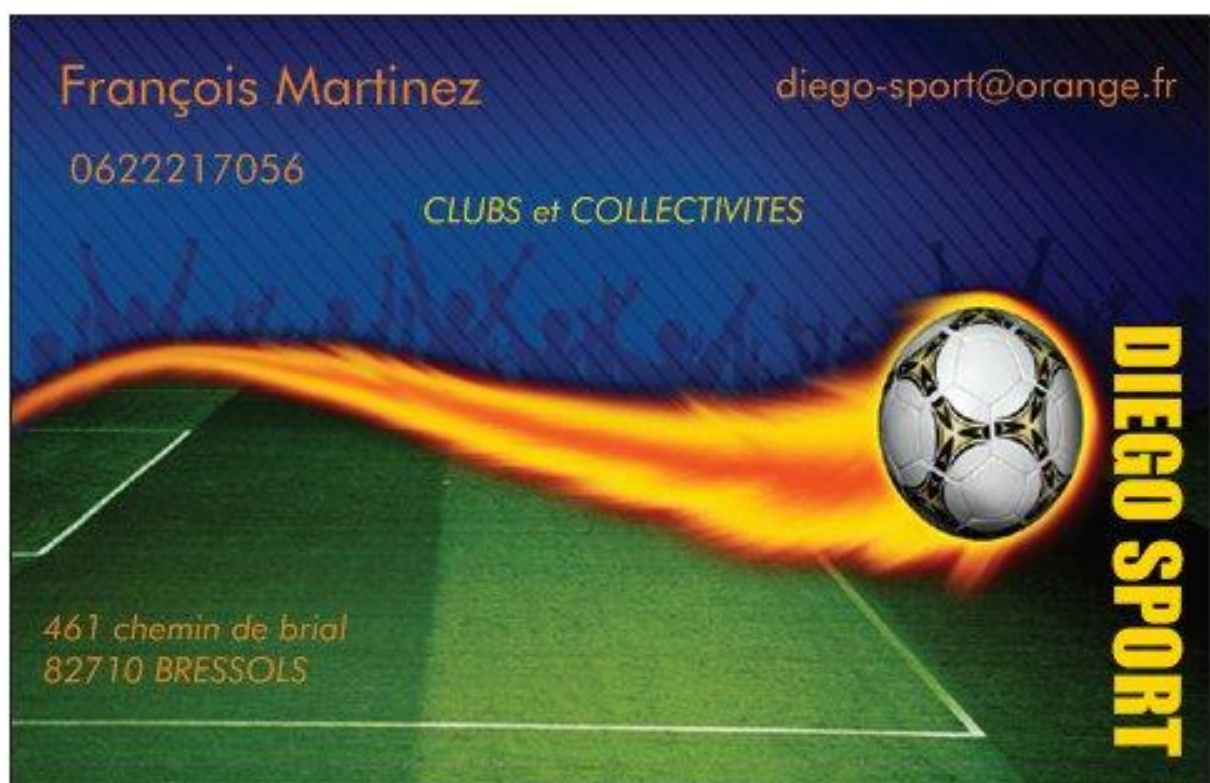
- Réunion de la Commission,
- Editorial,
- Pense-bête,
- Licenciés d'une autre discipline,
- Rédaction feuilles de match,
- Contrôle feuilles de match,
- Contrôle systématique des licences et début des rencontres,
- Qualifications,
- Attestations médicales ou certificats médicaux,
- Précision règlement,
- Les ballons,
- Challenge et Trophée de la Sportivité,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2024-2025,
- Coupe de France A. Delaune,
- Coupe Occitane,
- Championnat,
- Règles du jeu,
- Calendrier semaines 38 et 39.



# SAISON 2024 - 2025

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 26 août 2024.

**Présents** : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER et Marcel MARTINS.

Voici les différentes sous-commissions :

**APPELS**: Patrick FINKBEINER, Joseph RICART + un membre du comité Départemental ou Régional.

**ARBITRAGE** : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, José MARTINEZ.

**BULLETIN** : Patrick FINKBEINER, Marcel MARTINS.

**CALENDRIERS, CLASSEMENTS** : Patrick FINKBEINER, Marcel MARTINS.

**COMMUNICATION** : Patrick FINKBEINER, Marcel MARTINS.

**CONTROLE FEUILLES DE MATCH (Résultats, sanctions)** : Francis LACOMME, José MARTINEZ.

**GESTION DES TERRAINS** : Patrick FINKBEINER.

**LICENCES** : Francis LACOMME, Marcel MARTINS, René SILHOL.

**LITIGES et DISCIPLINE** : Pierre-Jean BERNARD, Francis LACOMME, Marcel MARTINS, René SILHOL.

**LOGISTIQUE** : Joseph RICART.

**QUALIFICATIONS** : Francis LACOMME, Marcel MARTINS, René SILHOL.

**SELECTION HAUTE-GARONNE** : Pierre-Jean BERNARD, Marcel MARTINS, Joseph RICART.

**TRESORERIE** : José MARTINEZ, Patrick FINKBEINER.

## EDITORIAL

Après un été (mi-figue, mi-raisin), un mois d'août très chaud et des vacances bien méritées pour tout le monde, c'est le moment de nous retrouver pour repartir en pleine forme dans cette nouvelle saison. Comme chaque saison, nous l'espérons bénéfique pour vos différents clubs, et qu'elle se jouera dans le **respect de l'adversaire, des arbitres et du jeu**.

Nous avons perdu trois équipes, pour des raisons d'effectif : AGATE FC, LABEGE INTER FC et LES VIEILLES CANAILLES. Nous leur souhaitons de retrouver des forces et espérons les revoir très prochainement.

Quatre équipes venant de divers horizons nous ont rejoint: **ACCENTURE FC, RC BEAUMONT IMPERM, CRIQUET FC** et **LAB TEAM**.

Bienvenue à tous et nous espérons que vous allez prendre plaisir à pratiquer dans notre fédération.

Avec **35 équipes**, pour le championnat, nous avons dû **restructurer les poules**. La poule **Excellence** comportera **9 équipes**, ce qui nous permettra de faire des rencontres entre l'équipe exempte et la Sélection Haute-Garonne. La poule de **Promotion Excellence** sera constituée de **10 équipes**, pour compenser la saison dernière où les clubs n'avaient pas joué beaucoup de rencontres avec une équipe forfait dès le mois de janvier. Les poules **Honneur** et **Promotion** seront constituées

de **8 équipes** et nous mettront en place la **Coupe du Comité**, pour leur permettre d'avoir un nombre de matchs suffisant. Nous avons essayé d'équilibrer le plus possible les groupes.

De plus, cela nous laisse une porte ouverte si de nouvelles équipes venaient à s'inscrire d'ici le début des compétitions.

**A tous, les nouveaux comme les anciens, ceux qui travaillent ou qui cherchent un emploi, ceux qui étudient, nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre football afin de passer de bonnes soirées dans un esprit loyal.**

**Espérons pouvoir débiter la saison dans les meilleures conditions possibles.  
Merci de votre confiance**

## PENSE-BETE

### ❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

❶ Nom du site : fsgt31.fr

❷ Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS

❸ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO

❹ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS

❺ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS

❻ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ❷ **DEMANDE DE LICENCE**

**Dans un premier temps, il est nécessaire de saisir l'affiliation de votre club en vous connectant sur base e.licence, active depuis le 26/08 pour cette saison (<https://extranet.fsgt.org/auth/login>), à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Une fois validée par la fédération et le comité, vous recevrez un mail de confirmation et vous pourrez saisir vos licences (nouvelles ou en renouvellement). Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du comité pour vous aider dans la procédure à suivre.**

### ❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

❶ site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

❷ onglet : « en cas d'accident ».

❸ télécharger le document en format pdf.

## ④ TARIFS

### 🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance (né en 2006 et avant) : **42,10 €**

Jeune avec assurance (né en 2007 et après) : **35,50 €**

### 🔊 Tarifs d'arbitrage à **régler impérativement avant** le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **40 €**

Soit un total de **25 € par équipe**, ou **50 €** s'il y a deux arbitres.

## LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

## REDACTION FEUILLES DE MATCH

Comme la saison passée, il **n'y aura plus de feuille de match auto-carbonée**. Une fois toutes les feuilles de matchs en stock épuisées, nous utiliseront des feuilles au format A4. Voici un petit rappel **des dispositions concernant l'envoi** à la commission de cette feuille de match, afin d'éviter tout litige et sanction financière :

❶ La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

❷ Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

❸ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match **perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre**. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le **VENDREDI**, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

**Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif. **Il y a eu beaucoup d'amendes la saison passée concernant ce sujet** donc appliquez vous pour **les éviter cette saison**.

## CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

❶ Le capitane doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitane a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

❷ A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitane doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

## QUALIFICATIONS

Les compétitions débutant la **semaine 38**, à partir du **lundi 16 septembre 2024**, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date**. Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00 et jusqu'à 20h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS**

**pour le 16 septembre 2024**, faute de quoi, les joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Nous vous enverrons un document concernant la pièce d'identité numérique que nous pourrions autoriser.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

## ATTESTATIONS MEDICALES OU CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la **conformité** de **ces attestations médicales** ou **certificats médicaux** vis à vis de la législation en vigueur depuis la saison dernière (voir Art 16 - § E du règlement de la commission).

**Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.**

## PRECISION REGLEMENT

### 🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

### ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

## LES BALLONS

### Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement** :

**ART 14 - § D** : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors **prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.**

## CHALLENGE ET TROPHEE DE LA SPORTIVITE

Ces challenges sont reconduits, dans les mêmes conditions que la saison dernière.

## RELIQUAT DES SANCTIONS POUR LA SAISON 2023/2024

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Pour que cette suspension suive son cours, il faut prendre la licence dès le début de saison. Sinon, **elle ne reprendra** qu'à **partir du jour où sa demande de licence sera déposée** à la commission (Art 31- §E13).

### Liste des joueurs suspendu pour ce début de saison :

CLUB	NOM JOUEUR	N° LICENCE	SANCTION notée au Bulletin n°	SANCTION restant à purger au 01/09/2024
USEMA COLOMIERS	ROUX David	0286504	41	1 match ferme
FC BALEC	GUILLERM Artur	0011377	40	1 match ferme
CHU TOULOUSE FC	LOUGE Julien BREIL Cédric	0425862 0463131	40 41	1 match ferme 1 match ferme
CONFLUENT LP	BEAUVENTRE Melvin DE SOUSA Nicolas	0292783 0017199	26 26 & 30	Suspendu, en attente de son Rapport 1 match ferme
FORZA VIOLA FC	WESSEL FRONTON Matthieu	0440346	38	1 match ferme
ASFP LUSITANOS	VERISSIMO DE MORAES Lénivaldo	0014085	40	Suspendu, en attente de son Rapport
FREESCALE	INFANTINO Salvatore	0432006	38	1 match ferme
LES SHADOCKS DE SEILH	CRUVELLIE Florent	0019908	29 & 36	2 matchs fermes
SAINT ALBAN	DA COSTA Danny	0061556	34	Suspendu, en attente de son Rapport
SOPRA STERIA FOOT	CHIBANE Kimy	0344885	22	Suspendu, en attente de son Rapport
TOULOUSE SA	DUCHEMAN RALAIMBOLA Junio HAMDANI Hicham PONIN James	0242181 0063695 0063697	39 40 40	1 match ferme 1 match ferme 2 matchs fermes

- Si besoin de précisions contacter **Marcel MARTINS** à la commission



# COUPE DE FRANCE AUGUSTE DELAUNE

Comme les saisons précédentes, vous aviez le choix de vous inscrire dans l'une ou l'autre des deux coupes proposées.

En Coupe de FRANCE Auguste DELAUNE, **6 équipes** se sont engagées et de ce fait la commission a décidé de ne faire qu'une seule poule avec ces 6 équipes.

Le Collectif Fédéral n'ayant pas encore établi pour cette édition le nombre de qualifiés pour notre comité, si nous nous basons sur la saison dernière nous devrions avoir 3 ou 4 équipes qualifiées pour la phase nationale cadrage sud (à confirmer par la fédération) .

## Composition de cette poule unique

### POULE UNIQUE

FC CANTOU'LOUSAIN
LES SHADOCKS DE SEILH
FORZA VIOLA FC
AJ SAINT EXUPERY
SAINT ALBAN
PASPORT

Nous vous rappelons les trois points de règlement, particuliers à la Coupe Auguste Delaune, (à l'attention des nouveaux clubs... et des autres).

- Rentrée de touche au pied,
- Tacle interdit lors d'un duel avec un adversaire
- Le barème des points est fixé à : **3 points pour une victoire, 2 points pour un nul, et 1 point pour une défaite.**

# COUPE OCCITANE

Cette coupe concerne les équipes non intéressées par la Coupe DELAUNE.

**26 équipes** se sont engagées et de ce fait, notre but étant de vous proposer un maximum de rencontres, l'épreuve se composera de **4 poules de 5 équipes**, et **une poule de 6**.

Le tirage au sort a eu lieu le lundi 24 août 2024 au siège du Comité, avec la présence des clubs suivants : **AS MATRA** et **AJ SAINT-EXUPERY**.

Les têtes de série (\*) sont les équipes s'étant qualifiées pour les demi-finales : ALTRAN FOOT, USEMA COLOMIERS, INTERNAT FC et ATHLETICO TOLOSA B. MECAP FC faisant la dernière tête de série, ayant terminé meilleur deuxième à l'issue du classement des poules.

**POULE A**

AS DRT
AS MATRA 1
ASCA
SB FC LAUNAGUET
ALTRAN FOOT *
SOPRA STERIA FOOT

**POULE B**

ATHLETI. TOLOSA B *
ASFP LUSITANOS
ASC CNES
ACCENTURE FC
FC BALEC

**POULE C**

FREESCALE
CHU TOULOUSE FC
ATHLETICO TOLOSA A
AS MATRA 2
MECAP FC *

**POULE D**

FC POTO
TOULOUSE SA
CONFLUENT LP
INTERNAT FC *
IO TEAM

**POULE E**

RC BEAUMONT
AS ST-LOUP CAMMAS
CHIPIRONS O.
USEMA COLOMIERS *
LABTEAM

Le " **PREMIER** " de chaque poule, ainsi que les **3** meilleurs " **SECOND** " seront qualifiés pour les ¼ de finale.

## CHAMPIONNAT

Ayant **35 équipes** cette saison, nous avons restructuré les poules afin de constituer les groupes, les plus équilibrés possibles.

Les différentes divisions se composent comme suit (par ordre des dates d'inscription) :

**Division Excellence**

TOULOUSE SA  
 SAINT ALBAN  
 FC CANTOU'LOUSAIN  
 AS MATRA 1  
 PASPORT  
 USEMA COLOMIERS  
 FC POTO  
 FORZA VIOLA FC  
 MECAP FC

**Division Promotion Excellence**

ASC CNES  
 AJ SAINT-EXUPERY  
 ATHLETICO TOLOSA B  
 ACCENTURE FC  
 LABTEAM  
 ASFP LUSITANOS  
 FC BALEC  
 AS DRT  
 ALTRAN FOOT  
 NIMBA OT

### Division Honneur

ATHLETICO TOLOSA A  
IO TEAM  
LES SHADOCKS DE SEILH  
CHU TOULOUSE FC  
SB FC LAUNAGUET  
AS EVOTEC  
INTERNAT FC  
CONFLUENT-LACROIX-PINSAGUEL

### Division Promotion

ASCA  
AS MATRA 2  
CHIPIRONS OLYMPIQUE  
RC BEAUMONT IMPERM  
CRIQUET FC  
AS SAINT-LOUP CAMMAS  
SOPRA STERIA FOOT  
FREESCALE

Pour que vous puissiez avoir un nombre suffisant de rencontres avec votre inscription, nous réactivons la coupe du COMITE pour les équipes d'Honneur et de Promotion, que nous mettons en « service » lorsqu'il y a des poules de 8 afin de compléter vos rencontres dans la saison (cela vous donnera autant de rencontre que s'il y avait des poules de 10).

Les phases de qualification pour ces coupes se dérouleront après la phase « aller » de championnat. Les premiers de chaque poule seront qualifiés pour les ½ finales.

Les différents groupes de cette coupe sont les suivants (tirage au sort effectué le 26 août au comité) :

## COUPE DU COMITE

### Poule A :

ATHLETICO TOLOSA A  
AS EVOTEC  
RC BEAUMONT IMPERM  
FREESCALE

### Poule B :

IO TEAM  
CONFLUENT-LACROIX-PINSAGUEL  
CRIQUET FC  
AS MATRA 2

### Poule C :

CHU TOULOUSE FC  
INTERNAT FC  
ASCA  
AS SAINT-LOUP CAMMAS

### Poule D :

LES SHADOCKS DE SEILH  
SB FC LAUNAGUET  
SOPRA STERIA FOOT  
CHIPIRONS O.

## **REGLES DU JEU**

Rappel concernant la règle en vigueur depuis la saison dernière :

**" Tout au long de la rencontre, un remplaçant, un éducateur ou un dirigeant, se trouvant en dehors du terrain ou sur le banc de touche, et se rendant coupable de contestations ou de gestes d'énerverment dont l'effet a pour but**

de déstabiliser l'(les) arbitre(s), l'arbitre assistant, l'adversaire ou un coéquipier, pourra être sanctionné par un avertissement ".

Dans ce cas, le dirigeant ou le capitaine devra désigner un joueur de champ de son équipe pour purger la sanction à la place de la personne ayant eu la mauvaise attitude.

Si le dirigeant ou le capitaine ne veut pas désigner un joueur, ce sera alors le capitaine qui purgera la sanction en lieu et place. L'équipe jouera alors avec un joueur en moins sur le terrain pendant dix minutes.

Sur la feuille de match, l'arbitre notera la sanction pour le réel fautif.

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



### Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :

**ACCENTURE FC : Blagnac Baradels (Synthé) :** Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac

**ASCA : Beaupuy (Herbe) :** Stade Fernando Mena - rue du stade

**ALTRAN FOOT : Blagnac Baradels (Synthé) :** Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac

**RC BEAUMONT IMPERM : Beaumont/Lèze (Herbe) :** Complexe sportif - place clément Ader - Beaumont sur Lèze

**FC CANTOU'LOUSAIN : Tournefeuille (Synthé) :** Stade municipal - allée des sports - Tournefeuille

**ASC CNES : Ramonville St Agne (Hb) :** Stade municipal - allée des sports (piscine)

**CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) :** Collège François Mitterrand - Stade Piquepeyre - rue André Broquière - Fenouillet

**USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) :** Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

**CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) :** stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République

**CRICQUET FC : Deyme (Hb) :** rue de la mairie - Deyme

**INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) :** Complexe sportif du Ramier - rue de la plage - Fenouillet

**LABTEAM : Labarthe sur Lèze(Synthé) :** Complexe sportif du collège - route du Plantaurel - Labarthe sur Lèze

**SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) :** Stade municipal - Entrée par le chemin de la palanque

**LES SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) :** Stade Pierre Larribère - allée de l'Europe

**ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon (Hb) :** Stade Marius Coudon - 42 avenue de Fronton - St Alban

**AS MATRA : Balma Latécoère (Herbe) :** 16 à 22 avenue de la Plaine - Balma

**MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) :** Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse  
**SAINT-ALBAN : St Alban Coudon(Hb) :** Stade Marius Coudon - 42 avenue de Fronton  
**AS SAINT-LOUP CAMMAS : St Loup Cammas :** 62 chemin de Pontous  
**SOPRA STERIA FOOT : Blagnac Baradels (Synthé) :** Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac  
**TERRAINS TOULOUSAINS :** Ces adresses sont précisées dans le Mémento remis aux clubs saison dernière

## **SEMAINE 37 - le 11/09/2024**

### **Coupe de La Ligue: Finale**

USEMA COLOMIERS	FC CANTOU'LOUSAIN	Capitany Synthé	Me 11/09 20h15
-----------------	-------------------	-----------------	----------------

## **SEMAINE 38 DU 16/09/2024 AU 20/09/2024**

### **Coupe Auguste DELAUNE**

#### ***Poule Unique - Tour 1 :***

AJ SAINT EXUPERY	FORZA VIOLA FC	Stadium Taton Synthé	Je 19/09 20h15
SAINT ALBAN	PASPORT	St Alban Coudon Hb	Lu 16/09 20h30
SHADOCKS DE SEILH	FC CANTOU'LOUSAIN	Seilh Synthé	Ve 20/09 20h30

### **Coupe OCCITANE**

#### ***Poule A - Tour 1 :***

ASCA	AS MATRA 1	Beaupuy Hb	Me 18/09 20h15
SB FC LAUNAGUET	AS DRT	Launaguet Hb	Lu 16/09 20h00
ALTRAN FOOT	SOPRA STERIA FOOT	Blagnac Baradels Syn	Je 19/09 21h00

#### ***Poule B - Tour 1 :***

ASFP LUSITANOS	ATHLETICO TOLOSA B	St Alban Coudon Hb	Me 18/09 20h30
ASC CNES	ACCENTURE FC	Ramonville Hb	Ma 17/09 20h00

**Exempt :** FC BALEC

#### ***Poule C -Tour 1 :***

MECAP FC	ATHLETICO TOLOSA A	Muret Auriol Synthé	Lu 16/09 20h00
CHU TOULOUSE FC	AS MATRA 2	Lardenne Synthé	Me 18/09 19h45

**Exempt :** FREESCALE

#### ***Poule D - Tour 1 :***

FC POTO	TOULOUSE SA	Lardenne Synthé	Ve 20/09 20H00
CONFLUENT L-P	INTERNAT FC	Pinsaguel Hb	Lu 16/09 20h30

**Exempt :** IO TEAM

#### ***Poule E - Tour 1 :***

AS ST LOUP CAMMAS	RC BEAUMONT IMP.	St Loup Cammas Hb	Lu 16/09 20H15
CHIPIRONS OL.	USEMA COLOMIERS	Fenouillet Collège Sy	Me 18/09 20h00

**Exempt :** LABTEAM

## SEMAINE 39 DU 23/09/2024 AU 27/09/2024

### *Division : Excellence - Journée 1 aller*

TOULOUSE SA	SAINT ALBAN	St Alban Coudon Hb	Lu 23/09	20h30
FC CANTOU'LOUSAIN	AS MATRA 1	Tournefeuille Synthé	Je 26/09	21h15
USEMA COLOMIERS	PASPORT	Capitany Synthé	Me 25/09	20h15
FC POTO	FORZA VIOLA FC	Lardenne Synthé	Ve 27/09	20h00

Exempt : MECAP FC

### *Division : Promotion Excellence - Journée 1 aller*

ASC CNES	AJ SAINT EXUPERY	Ramonville Hb	Ma 24/09	20h00
ATHLETICO TOLOSA B	ACCENTURE FC	Blagnac Baradels Syn	Me 25/09	21h00
LABTEAM	ASFP LUSITANOS	Labarthe Synthé	Me 25/09	20h30
FC BALEC	AS DRT	Sordelo Hb	Me 25/09	19h45
ALTRAN FOOT	NIMBA OT	Blagnac Baradels Syn	Je 26/09	21h00

### *Division : Honneur - Journée 1 aller*

ATHLETICO TOLOSA A	IO TEAM	Lardenne Synthé	Me 25/09	19h45
SHADOCKS DE SEILH	INTERNAT FC	Seilh Synthé	Ve 27/09	20h45
SB FC LAUNAGUET	AS EVOTEC	Launaguet Hb	Lu 23/09	20h00
CONFLUENT L-P	CHU TOULOUSE FC	Pinsaguel Hb	Lu 23/09	20h30

### *Division : Promotion - Journée 1 aller*

ASCA	AS ST-LOUP-CAMMAS	Beaupuy Hb	Me 27/09	20h15
AS MATRA 2	FREESCALE	Balma Latécoère Hb	Je 26/09	20h30
SOPRA STERIA FOOT	CHIPIRONS O.	Blagnac Baradels Syn	Me 25/09	21h00
RC BEAUMONT IMPERM	CRICQUET FC	Beaumont sur Lèze Hb	Ve 27/09	20h30

---

**BONNE SAISON A TOUS  
ET TOUTES**